



# AFFICHAGE DE POSTE : FIRE 26-01

## Chef pompier/ Officier.ère de prévention des incendies

### Services d'incendie

Type d'emploi : Temps plein, permanent, direction

Heures de travail : 40 heures/semaine

Échelle salariale : 11 | 81 910,00 \$ à 93 600,00 \$ par année

Date d'affichage : 10 septembre 2026

### Résumé du poste

La Ville de Hearst est à la recherche d'un chef pompier / officier.ère de prévention des incendies pour diriger et administrer le département des services d'incendies. Relevant de l'administrateur en chef, la personne titulaire du poste dirige les opérations d'urgence, recrute, forme et appuie les pompiers volontaires, supervise les inspections de prévention des incendies, veille à la préparation opérationnelle, gère la planification, les dossiers et les budgets du département, et est responsable de l'application de la réglementation et de l'éducation du public.

### Qualifications

- Formation postsecondaire en services d'incendie, protection contre les incendies, gestion des urgences, administration publique ou dans un domaine connexe, ou combinaison équivalente de formation et d'expérience dans les services d'incendie.
- Au moins cinq années d'expérience progressive dans les services d'incendie, notamment comme officier.ière ou dans des fonctions de commandement d'intervention ou de supervision.
- Expérience en intervention d'urgence, en inspection de prévention des incendies et en éducation du public, est considérée comme un atout.
- Posséder, ou être en mesure d'obtenir, la formation et les certifications requises pour le poste.
- Permis de conduire valide de catégorie DZ de l'Ontario, ou capacité à l'obtenir dans un délai approuvé, ainsi qu'une vérification satisfaisante du casier judiciaire.
- Compétences en leadership, prise de décisions d'urgence, communication, administration, informatique, tenue de dossiers et gestion budgétaire.
- Capacité à communiquer efficacement en français et en anglais.



## Conditions de travail

Ce poste comprend du travail de bureau, en caserne, sur le terrain et dans le cadre d'interventions d'urgence. La personne titulaire doit être disponible pour travailler selon des horaires irréguliers, y compris les soirs, les fins de semaine et en dehors des heures normales, doit se déplacer dans le secteur d'intervention, doit porter l'équipement de protection requis, et travailler dans des conditions difficiles ou dangereuses.

## Régime d'avantages sociaux et de retraite

En plus d'un milieu de travail municipal stable, ce poste donne accès à un régime complet d'avantages sociaux dès la réussite de la période probatoire. Les employés sont également inscrits au régime de retraite OMERS dès leur date d'entrée en fonction, contribuant ainsi à leur sécurité financière à long terme dès le premier jour.

Une description détaillée du poste est disponible sur le site web de la Ville de Hearst, [www.hearst.ca](http://www.hearst.ca).

Toutes questions concernant les rôles et responsabilités de ce poste peuvent être dirigées vers :

Eric Picard  
Administrateur en chef

Courriel : [epicard@hearst.ca](mailto:epicard@hearst.ca)  
Ville de Hearst

Les personnes intéressées peuvent soumettre une lettre de présentation et un curriculum vitae au plus tard à **16 h le 30 septembre 2026**, en indiquant dans la ligne d'objet « **(votre nom) – FIRE 26-01** », à l'adresse suivante :

Jean-Michel Vachon  
Directeur des ressources humaines

Courriel: [hr@hearst.ca](mailto:hr@hearst.ca)  
Ville de Hearst

*La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur garantissant l'égalité des chances et s'engage à offrir un processus de recrutement et de sélection inclusif et sans obstacle. Des mesures d'accommodement sont disponibles sur demande pour les candidates et candidats participant à toutes les étapes du processus de recrutement. Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du processus de recrutement sont recueillis conformément à la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée et seront utilisés uniquement aux fins du processus de recrutement. Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature; toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.*

